Envoyé en préfecture le 01/04/2026
Reçu en préfecture le 01/04/2026
Publié le
ID : 035-213500762-20260401-682026-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation : 24 mars 2026 Nombre de Conseillers en exercice : **27**

L'An deux mil vingt-six, le 30 mars à vingt heures, le Conseil municipal de la Commune de CHAVAGNE, légalement convoqué, conformément à l'article L. 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Thierry RENOUX, Maire.

Présents : Thierry RENOUX, Michèle BACHELOT, Bruno TAKORIAN, Hélène AMOURIAUX-PICARD, Alexis CARRIC, Carole LEGENDRE, Nicolas LE BERDER, Valérie EUN, Danièle ESNAULT, Corinne FOUCAULT, Joël LEGENDRE, Pascale LE MASSON, Pierre CHAPON, Céline BESNARD, Mickael GIRARD, Sonia TEXIER, Mathieu WIDLOECHER, François-Marie MONTGERMONT, Jonathan DJAOUI, Dienaba FONDO, Soazic DANET, Donatien WATREMEZ, Fabien ORINEL, Kevin DUVAL, Antoine RONDIN, Anna RUIZ

Excusée : Marie GALVEZ

Secrétaire de séance : Michèle BACHELOT

68/2026 – DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2026 APPROBATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Monsieur le Maire expose :

Le Code Général des Collectivités Territoriales, dans son article L. 2121-8 prévoit que « dans les communes de 3 500 habitants et plus, le Conseil Municipal établit un règlement intérieur dans les six mois qui suivent son installation. Le règlement intérieur peut être déféré devant le Tribunal Administratif. »

Le présent règlement intérieur a pour objet de définir les modalités relatives au fonctionnement du Conseil Municipal. Après rappel des dispositions prévues par la loi, il permet d'apporter des compléments souhaités pour assurer le bon fonctionnement du Conseil Municipal.

Le Conseil municipal est invité à se prononcer sur ce règlement intérieur.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré et voté à l'unanimité des membres présents :

- **APPROUVE le règlement intérieur.**

Pour extrait conforme
Certifié exécutoire
A Chavagne, le 31 mars 2026

Le Maire,
Thierry RENOUX

MAIRIE DE CHAVAGNE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
(Ille-et-Vilaine)

La secrétaire de séance,
Michèle BACHELOT